

# Province de Québec

A une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue aux lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 1<sup>er</sup> février 2016, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, M. Daniel Fortin, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard et M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

## **Ordre du jour de l'assemblée**

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2016.
3. Demande de soumissions pour les travaux de scellement de fissures.
4. Demande de soumissions pour la correction du ponceau de la Route Provencher.
5. Procédures pour la vente des immeubles pour non-paiement des taxes municipales.
6. Inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement au congrès de la COMBEQ.
7. Journée d'information sur l'eau organisée par GROBEC.
8. Projet d'une plate-forme « Agenda Loisirs ».
9. Demande de commandite du Mont Apic pour l'activité du 13 février 2016.
10. Période de questions de l'assistance.
11. Analyse des terrains de la municipalité, afin de déterminer le passif au titre des sites contaminés.
12. Demande d'aide financière pour la 10<sup>e</sup> édition du Demi-marathon Générations.
13. Aide financière au journal Le Poliquin pour l'année 2016.
14. Demande du Comité de la St-Jean pour un luminaire afin d'éclairer l'espace entre la caserne et l'école.
15. Loyer mensuel au 3<sup>e</sup> étage de l'édifice municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.
16. Demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées de l'Érable inc..
17. Demande d'aide financière de l'équipe de robotique de la polyvalente La Samare.
18. Transfert de 3 000 \$ au service de loisirs.
19. Correspondance.
20. Approbation des comptes.
21. États des revenus et dépenses au 31 janvier 2016.
22. Varia.(Utilisation salle par la Résidence Provencher, entente MRC pour le service en ingénierie)
23. Clôture de l'assemblée.

## **Résolution : 2016-025**

### **Approbation de l'ordre du jour.**

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

## **Résolution : 2016-026**

### **Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2016.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que le procès-verbal du 11 janvier 2016, soit et est adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil, et dont le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-027****Demande de soumissions pour des travaux de scellement de fissures.**

**Attendu** que la municipalité de Laurierville a soumis, dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) 2015-2016 du ministère des Transports, des travaux de scellement de fissures sur environ 4,7 km;

**Attendu** que la municipalité doit soumettre avant le 31 mars 2016, le nom de l'entrepreneur qui réalisera les travaux de scellement de fissures, ainsi que le coût des dits travaux;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil autorise Mme Anick Gagnon-Gagné, ingénieure responsable du service d'ingénierie à la MRC de l'Érable, d'effectuer les plans et devis pour les travaux de scellement de fissures sur une partie du Rang 8 Ouest, soit du chemin du 8<sup>e</sup> Rang jusqu'à la rue Grenier, la rue Grenier jusqu'à l'avenue Renaud, et pour l'avenue Provencher, soit de la rue Dubé jusqu'à la route 267, représentant un total d'environ 4,7 km.

**Que** le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable est également autorisé à demander des soumissions sur invitation pour les travaux de scellement de fissures.

**Que** la municipalité mandate également le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable pour la surveillance des travaux.

**Adoptée****Résolution : 2016-028****Demande de soumissions pour le remplacement d'un ponceau sur la Route Provencher.**

**Attendu** que la municipalité de Laurierville a soumis, dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) 2015-2016 du ministère des Transports, un remplacement de ponceau sur la Route Provencher;

**Attendu** que la municipalité doit soumettre avant le 31 mars 2016, le nom de l'entrepreneur qui réalisera les travaux pour le remplacement du ponceau, ainsi que le coût des dits travaux;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil autorise Mme Anick Gagnon-Gagné, ingénieure responsable du service d'ingénierie à la MRC de l'Érable, d'effectuer les plans et devis pour le remplacement du ponceau sur la Route Provencher.

**Que** le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable est également autorisé à demander des soumissions sur invitation pour le remplacement du ponceau.

**Que** la municipalité mandate également le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable pour la surveillance des travaux.

**Adoptée****Résolution : 2016-029****Procédures pour la vente des immeubles pour non-paiement des taxes municipales.**

**Attendu** que la municipalité peut transmettre à la MRC de l'Érable, avant le 4 mars 2016, la liste des immeubles à faire vendre, s'il y a lieu, pour le non-paiement des taxes municipales.

**En conséquence**, il est proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que suite à l'analyse des taxes à recevoir au 1<sup>er</sup> février 2016, il

n'a pas lieu de faire vendre un ou des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-030**

**Inscription de l'inspecteur en bâtiment au congrès de la COMBEQ.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil autorise Mme Claire Gosselin, inspecteur en bâtiment et en environnement, à prendre part au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), les 28, 29 et 30 avril 2016 à Rivière-du-Loup. Les frais d'inscription au montant de 632.36 \$, taxes incluses, ainsi que les frais de séjours et de déplacements, dans le cadre du congrès, seront défrayés par la municipalité.

**Que** le coût total des déboursés pour ce congrès est estimé à 1 600 \$, taxes incluses.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-031**

**Journée d'information sur l'eau organisée par GROBEC.**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général, M. Réjean Gingras, et l'opérateur en eau potable, M. François Gingras, à participer à une journée d'information sur l'eau, offerte par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), le mercredi 23 mars prochain à Victoriaville.

**Que** le coût d'inscription est de 60.00 \$ par personne, incluant le dîner et la documentation.

**Que** les frais de déplacements seront défrayés par la municipalité, selon la politique en vigueur.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-032**

**Projet d'une plate-forme « Agenda Loisirs ».**

**Attendu** que l'organisme Loisirs Sports Centre-du-Québec, par l'entremise de Mme Martine Ayotte, agente de développement loisir municipal, présente le projet « Agenda Loisirs », lequel consiste à rendre accessible un site internet sur lequel toutes les municipalités de la MRC de l'Érable pourront faire la promotion de leurs activités de loisirs, et ainsi, permettre à la population d'avoir accès à l'ensemble de l'offre en loisirs en un seul endroit;

**Attendu** que le coût pour donner l'accès à toutes les municipalités de la MRC est de 6 500 \$, taxes non incluses.

**Attendu** que les activités de loisirs de la municipalité, sont déjà diffusées dans le journal local Le Poliquin, le site internet de la municipalité et sur la page facebook des loisirs de Laurierville;

**Après délibérations**, il est proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que ce conseil est plutôt défavorable au projet « Agenda Loisirs », et ne prévoit pas participer financièrement au développement dudit projet.

**Adoptée**

### **Résolution : 2016-033**

#### **Demande de commandite du Mont Apic pour l'activité du 13 février 2016.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de participer financièrement à l'activité « Le Mont Apic sous les étoiles », laquelle se tiendra le samedi 13 février prochain.

**Que** la municipalité de Laurierville accepte de payer 50% du coût d'entrée de 10.00 \$, soit un montant de 5.00 \$, pour chaque citoyen de Laurierville présent à l'activité.

**Que** le dénombrement des citoyens des municipalités participantes s'effectuera à l'entrée du site par des bénévoles, et les coûts seront facturés à chaque municipalité par la suite.

**Que** la programmation de la soirée comprend une scène extérieure avec groupe de musique, feux d'artifice, cinq pistes pour le ski et la planche à neige éclairées ainsi que l'accès aux glissades sur tubes.

**Que** le directeur général est autorisé à expédier une publicité de cette activité à toutes les adresses civiques de la municipalité le ou vers le 3 février 2016.

**Que** le coût de l'envoi de la publicité par la poste et de la participation financière à l'activité « Le Mont Apic sous les étoiles » est estimé à 300.00 \$.

### **Adoptée**

#### **Période de questions de l'assistance.**

- Intervention de M. Claude Poulin concernant l'installation d'un défibrillateur public dans le portique d'entrée de la Résidence Provencher.

Le maire, M. Marc Simoneau, mentionne que le conseil d'administration de la Résidence Provencher a accepté la demande de la municipalité et que l'achat du défibrillateur sera effectué dans les prochains jours. Dès l'installation du défibrillateur, une publicité sera publiée dans le journal Le Poliquin, afin d'aviser les citoyens qu'un défibrillateur est maintenant accessible au public à l'entrée de la Résidence Provencher. Un élément reste à confirmer par la Résidence Provencher, à savoir que la première porte du portique d'entrée est accessible 24 heures sur 24.

- Autre intervention de M. Claude Poulin au sujet de l'avenir de l'église de Laurierville.

Le maire, M. Marc Simoneau, mentionne que le conseil municipal n'a pas étudié la question à ce jour, puisque la Fabrique de Ste-Julie de Laurierville n'a pas formulé de demande en ce sens, mais que le conseil est bien conscient, qu'à plus ou moins long terme, le conseil et la population devront se prononcer à ce sujet.

### **Résolution : 2016-034**

#### **Analyse des terrains de la municipalité, afin de déterminer le passif au titre des sites contaminés.**

**Attendu** que selon une nouvelle norme comptable, applicable à l'exercice financier 2015, les organismes municipaux doivent appliquer le chapitre SP 3260 (Passif au titre des sites contaminés) du Manuel de la présentation de l'information financière municipale;

**Attendu** que le cadre de la nouvelle norme comptable, le vérificateur comptable externe de la municipalité doit inclure dans le rapport financier 2015, de l'information sur le passif au titre des sites contaminés;

**Attendu** que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, a dressé une liste des propriétés de la municipalité :

- 1) Terrain sur le lot numéro 265-2-P, soit au 113 rue Mercier, utilisé pour le puits artésien pour le réseau d'aqueduc.
- 2) Terrain sur le lot 307-P, utilisé pour le passage d'une conduite d'aqueduc.
- 3) Terrain au 477 avenue Provencher, soit sur les lots numéros 310-4, 379-5 et 379-6, utilisé pour le garage municipal.
- 4) Terrain au 140 rue Grenier, soit sur les lots numéros 310-P, 319, 320-P et 379-P, utilisé pour l'édifice municipal.
- 5) Terrain sur le lot numéro 278-P, utilisé comme sources en eau potable, lesquelles ne sont plus utilisées depuis octobre 2005.
- 6) Terrain sur le lot numéro 306-P, dont une partie est boisé ( $\pm 4.5$  hectares), une partie louée à M. Gilles Bissonnette ( $\pm 5$  hectares), une partie louée à la Ferme Bérémy enr. ( $\pm 3$  hectares), et une partie utilisée pour le système septique commun de l'avenue Labrie.
- 7) Terrain sur les lots numéros 380-P, 380-28, 380-37-P, 380-38-P, 380-39, 380-40, 380-41, 380-42, 380-43, 380-44, 380-45, 380-46 et 380-47, utilisé comme développement résidentiel.
- 8) Terrain sur les lots numéro 418-1 et 418-2, utilisé pour les réservoirs en eau potable du réseau d'aqueduc.
- 9) Terrain sur les lots numéros 380-P, 380-1-P, 380-2-P, 380-3-P, 381-P, 459-P et 461-P, utilisé pour la caserne des pompiers, le Pavillon récréatif, la remise du service de loisirs, un terrain de tennis, modules de jeux et terrain de balle.

**Après délibérations**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil est d'avis que les terrains susmentionnés sont exclus des sites de contamination possible.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-035**

**Aide financière pour la 10<sup>e</sup> édition du Demi-marathon Générations.**

Proposé par m. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de participer financièrement à la 10<sup>e</sup> édition du Demi-marathon Générations, en versant une aide financière de 400.00 \$.

**Que** la 10<sup>e</sup> édition du Demi-marathon Générations se déroulera le samedi 11 juin 2016 à Laurierville.

**Que** cette activité est au profit de Partenaires 12-18 de l'Érable, et des écoles primaires de Lyster et Laurierville.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-036**

**Aide financière au journal Le Poliquin pour l'année 2016.**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, qu'un montant de 3,000 \$ soit versé au journal Le Poliquin, en vue du bon fonctionnement du journal local durant l'année 2016.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-037**

**Demande du Comité de la St-Jean pour un luminaire entre la caserne et l'école Ste-Julie.**

**Attendu** que le Comité de la St-Jean demande l'installation d'un luminaire sur le coin avant gauche de la caserne, afin d'éclairer le poste de péage

aménagé dans le passage entre la caserne et l'École Ste-Julie, lors de la soirée du 23 juin dans le cadre de la Fête de la St-Jean;

**Après délibérations**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil autorise l'inspecteur en voirie, M. François Gingras, à installer un support sur le haut du coin gauche de la caserne, afin d'accrocher un luminaire lors de la soirée du 23 juin, lequel luminaire sera raccordé à la prise électrique extérieure de la caserne.

**Que** le coût du support et du luminaire est estimé à 50.00 \$, taxes incluses.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-038**

**Loyer mensuel au 3<sup>e</sup> étage de l'édifice municipal, du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que le coût du loyer mensuel au 3<sup>e</sup> étage de l'édifice municipal demeure au tarif actuel de 375.00\$ par mois, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-039**

**Demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées de l'Érable.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de verser un montant de 100.00 \$, à l'Association des personnes handicapées de l'Érable inc., en guise d'aide financière pour l'année 2016.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-040**

**Demande d'aide financière de l'équipe de robotique de la polyvalente La Samare.**

**Attendu** que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de l'équipe de robotique PLS 5618 de la polyvalente La Samare de Plessisville, laquelle participera à la compétition internationale de robotique FIRST;

**Attendu** qu'une vingtaine de jeunes de la polyvalente participent à cette activité, dont quelques jeunes de Laurierville;

**Attendu** que la compétition de robotique FIRST prône la persévérance scolaire et favorise la poursuite d'étude en sciences et technologies auprès des jeunes;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de verser un montant de 100.00 \$ à l'équipe de robotique PLS 5618 de la polyvalente La Samare.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-041**

**Transfert au service de loisirs.**

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, qu'un transfert au montant de 3 000.00 \$, de l'administration générale au service de loisirs, soit effectué en vue de payer les comptes dus à ce poste.

**Adoptée**

### **Correspondance.**

- Lettre de l'entreprise Xittel à l'effet de fournir le service internet haute vitesse (jusqu'à 10 Mbps) en milieu rural d'ici l'automne 2016.

Le conseil municipal suivra ce dossier.

- Invitation du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, à l'effet de participer à la Fête des voisins le samedi 11 juin 2016.

Mme Julie Bernard, conseillère municipale, mentionne que le comité de suivi de la politique familiale et de la démarche MADA, a l'intention d'organiser une activité dans le cadre de la Fête des voisins le 11 juin prochain.

- Lettre de M. Karim Senhaji, ing. de la Direction des infrastructures-Québec, pour approuver le plan d'intervention de la municipalité, pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.
- Le directeur général, M. Réjean Gingras, informe les membres du conseil qu'il a reçu 3 curriculum vitae pour le poste de coordonnatrice à la bibliothèque de Laurierville, afin de remplacer Mme Aline Desrochers, laquelle prendra sa retraite le 31 mai prochain.

Un suivi sera effectué prochainement afin de choisir le ou la remplaçante de Mme Desrochers.

- Invitation aux élus municipaux, de la part de l'organisme S.O.S. Abus, à une formation pour contrer la maltraitance faite aux aînés, le 17 février 2016 de 19h00 à 21h00 à Plessisville.

Une copie de l'invitation est remise aux élus.

### **Liste des comptes.**

Pages Jaunes : Frais pour janvier.	12.77
RREMQ : Cotisations de retraite pour janvier.	1 593.42
Receveur Général du Canada : Remises pour janvier (estimé).	2 000.00
Ministre du Revenu du Québec : Remises pour janvier (estimé).	5 400.00
Postes Canada : Frais de poste Poliquin et cours patinage,	168.32
Employés : Salaire pour février (estimé).	12 220.00
Copibec : Licence de type bibliothèque pour droits d'auteur.	28.74
Signalisation Lévis inc. : 4 plaques toponymiques et supports.	332.97
Robitaille Équipement inc. : Lame et peigne de niveleuse.	1 947.68
Marius Marcoux & Fils inc. : Entretien luminaires de rues.	282.73
Christian Bergeron : Déneigement des cours, 2 <sup>e</sup> vers. de 2.	1 609.65
9217-2295 Québec inc. : Aide financière, 3 <sup>e</sup> vers. de 3.	1 500.00
Excavations Tourigny inc. : Bouteur pour niveler terre sur les terrains de l'avenue des Jonquilles.	2 231.66
Gaudreau Environnement inc. : Ajustement essence de juil. à déc..	-2 088.03
Claude Joyal 1962 inc. : Urée et divers pièces pour tracteur.	90.74
Réseau biblio : Contribution 2016.	8 962.27
B. Prince Électricien 2010 inc. : Trouble éclairage extérieur garage.	102.93
Claire Gosselin : Déplacement et ass. coll. pour février.	133.82
JM Samson inc. : Service lift pour matériel signalisation.	17.25
Charest International : Régulateur camion jaune.	101.18
Garage Marc Labrie enr. : 2 courroies automobile.	78.14
ADT Canada inc. : Surveillance d'alarme à la caserne pour 2016.	326.30
ADT Canada inc. : Surveillance d'alarme au bureau pour 2016.	326.30
Québec Loisirs : Achat de livres pour la bibliothèque.	190.64
Mégaburo inc. : 2 caisses de papier 8½ X 11 et relieurs.	204.56
Pavage Lagacé & Frères inc. : Pose et fourniture boule d'azote.	1 724.63
Pavage Lagacé & Frères inc. : Divers entretien sur camion jaune.	275.02
Pavage Lagacé & Frères inc. : 2 pneus sur camion jaune.	2 348.85

Formiciel inc. : Papeterie (enveloppes et comptes de taxes).	375.79
Croix-Bleue : Ass. coll. pour février.	2 002.53
Hamel Propane inc. : Location réservoir propane cuisine édifice.	110.38
VIVACO : Diesel, huile fournaise et peinture corridor,	4 556.83
Gilbert Labrie : Huile à chaînes et mesure pour scie.	21.25
OMH de Laurierville : Progr. Suppl. au loyer pour février. (Rés. Prov.)	63.16
OMH de Laurierville : Participation au déficit 2016, 1 <sup>er</sup> vers. de 3.	1 875.00
Réjean Gingras : Câble pour imprimante à la bibliothèque.	18.34
Buropro : Achat de livres bibliothèque et serrure classeur.	561.06
Fonds d'information sur le territoire : Mutations janvier.	8.00
Les Services EXP inc. : Dernier versement plan d'intervention.	436.91
MRC de l'Érable : Quote-part 2016, 1 <sup>er</sup> vers. de 2.	73 978.95
Environex : Analyse de l'eau de janvier.	145.56
Hydro-Québec : Service station de pompage du 19 nov. au 25 janv..	953.03
Hydro-Québec : Service au réservoir du 25 nov. au 25 janv..	204.93
Hydro-Québec : Service à la croix du 15 nov. au 25 janv..	115.39
Hydro-Québec : Service à la caserne du 24 nov. au 22 janv..	1 924.73
Hydro-Québec : Service à la bibliothèque du 24 nov. au 22janv..	511.99
Hydro-Québec : Luminaires de rues pour janvier.	1 087.16
Hydro-Québec : Service au garage municipal du 25 nov. au 2 fév..	3 308.35
Hydro-Québec : Service système septique du 26 nov. au 22 janv..	82.22
Hydro-Québec : Service à l'édifice du 26 nov. au 22 janv..	701.99
Bell Mobilité : Service pour février.	99.63
Bell Canada : Service pour février.	353.19
Gaudreau Environnement inc. : Service pour janvier.	9 545.78
Xérox Canada ltée : Service pour janvier.	226.05
Ville de Plessisville : Frais cour municipale décembre.	232.35

#### **Résolution : 2016-042**

##### **Approbation des comptes.**

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que la liste des comptes susmentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

**Adoptée**

#### **États des revenus et dépenses au 31 janvier 2016.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 31 janvier 2016, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 3 428.30 \$, et des déboursés au montant de 73 686.37\$, laissant un solde en caisse de 39 094.26 \$. De plus, à titre comparatif, on retrouve sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2016, les revenus et dépenses au 31 janvier 2015.

**Adoptée**

#### **Varia.**

##### **Résolution : 2016-043**

##### **Utilisation de la salle municipale par la Résidence Provencher inc..**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte que la Résidence Provencher inc., organisme sans but lucratif, utilise la salle municipale à titre gratuit, un maximum de 2 fois par année, pour des activités de son choix (ex. repas de Noël, assemblée générale annuelle, etc...).

**Adoptée**

#### **Résolution : 2016-044**



**Entente service d'ingénierie et d'expertise technique avec la MRC de l'Érable.**

**Attendu** que la municipalité de Laurierville utilise le service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC de l'Érable, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015;

**Attendu** que l'entente pour ces services doit être modifiée, afin d'ajouter les tarifs applicables au technicien en génie civil;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que le maire, M. Marc Simoneau, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Laurierville, l'entente à intervenir avec la MRC de l'Érable, concernant l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique.

**Adoptée**

**Résolution : 2016-045**

**Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Maire.**

**Directeur général et secrétaire-trésorier**